

## **Paris Habitat et le Mouvement des Régies ont signé une convention pour renforcer leur coopération au service des habitants**

Le **mercredi 24 septembre 2025 à 11h15**, à l'occasion du Congrès Hlm, sur le stand de l'AORIF, Paris Habitat et le Mouvement des Régies au nom des Régies de Quartier de Paris et du Val de Marne, ont signé une convention de partenariat destinée à renforcer leurs actions communes au bénéfice des habitants des quartiers populaires.

### **Un partenariat fondé sur des valeurs partagées**

Paris Habitat et les Régies de Quartier parisiennes et du Val-de-Marne entretiennent depuis de nombreuses années une coopération structurée autour d'une vision commune : améliorer le cadre de vie, favoriser l'insertion professionnelle et mobiliser les habitants dans la vie de leur quartier.

Cette nouvelle convention s'inscrit dans la continuité de la convention signée en 2024 entre le Mouvement des Régies et l'Union sociale pour l'habitat. Elle vient formaliser et renforcer ces engagements réciproques à travers trois axes majeurs :

- Une coopération structurée et durable : Paris Habitat siègera aux instances des Régies et apportera son expertise aux projets de préfiguration.
- Le développement économique et social : accès facilité à la commande publique via l'allotissement et les marchés réservés, intégration de clauses d'insertion, appui à des projets d'utilité sociale (jardins partagés, fêtes de quartier, actions de médiation).
- Des passerelles vers l'emploi : création d'un canal de recrutement dédié entre les Régies et Paris Habitat, immersion professionnelle, alternance et intégration de salariés en insertion dans les métiers de l'habitat.

## Un exemple inspirant pour l'ensemble du réseau



Vincent Énard, co-président du Mouvement des Régies et Éric Pliez, Président de Paris Habitat.

Cette signature illustre de manière concrète la force des partenariats entre Régies et bailleurs sociaux. Elle montre comment des engagements mutuels, formalisés dans une convention, permettent de structurer des dynamiques locales au service de l'insertion, de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants.



Angélique Rose, Déléguée générale du Mouvement des Régies, Éric Pliez, Président de Paris Habitat

Une invitation pour les Régies de Quartier et de Territoire à s'inspirer de cet accord pour développer, avec leurs propres bailleurs, des coopérations ambitieuses et durables.

---

## Contact presse

Marie-Sophie SIMON, Responsable communication et plaidoyer au Mouvement des Régies  
06 77 75 46 84 // [mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org](mailto:mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org)

---

## À propos du Mouvement des Régies

Depuis plus de 40 ans, **les Régies de Quartier et les Régies de Territoire agissent avec et pour les habitants des territoires populaires, principalement dans les quartiers prioritaires de la ville et le monde rural.**

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Les Régies portent un projet humaniste centré **sur les besoins des habitant-es** de territoires en difficulté, **convaincues de l'importance de les associer aux décisions concernant leur cadre de vie.** En les rendant acteurs et actrices, leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie de leur quartier sont renforcés. Une Régie génère de l'activité économique, sociale et solidaire et emploie en priorité les habitant-es, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. **Le Mouvement des Régies considère les quartiers comme des biens communs où la gouvernance doit être partagée par les acteurs qui la composent.**

- 128 Régies de Quartier et Régies de Territoire
- 94% des Régies interviennent dans un quartier politique de la ville ;
- Plus de 300 quartiers populaires couverts par les Régies
- 2 500 bénévoles
- Près de 13 000 salariés chaque année dont 2/3 en parcours d'insertion
- 800 marchés publics contractualisés dont 50% de marchés adaptés (Art. 14 ou 30)
- 76% de ces marchés relèvent des achats socialement responsables
- Une masse salariale en moyenne de 1 543 000€ par Régie
- Une Régie a en moyenne 2M € de budget et 50 ETP

## 128 RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

### 18 RÉGIES EN PROJET

